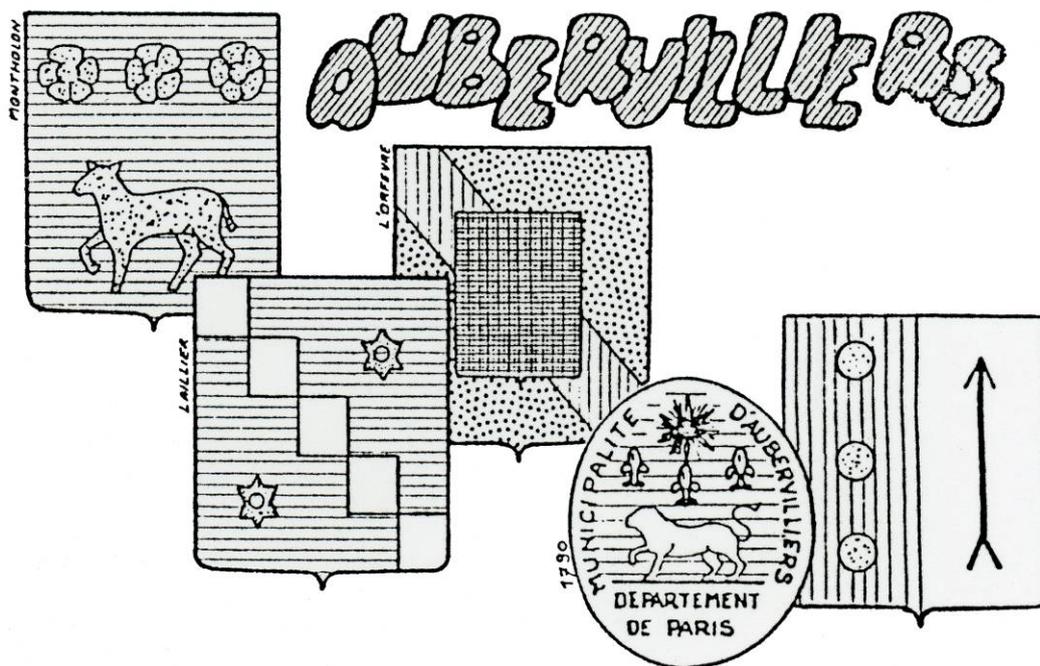


SOCIETE DE L HISTOIRE ET DE LA VIE

A AUBERVILLIERS



# les Vertus

## à travers le temps

Depuis notre dernier bulletin, que dire de nos activités ?

Nous préparons la prochaine visite de quartier. Cette troisième visite organisée par notre Société aura pour thème : LES CHEMINS DE SAINT-DENIS et aura lieu le DIMANCHE 26 FEVRIER. Après avoir pris participantes et participants au Foyer Allende et en face de l'Espace Renaudie, le car partira de la Mairie à 14 H 30.

Une autre réalisation est la sortie du premier tome de l'histoire générale d'Aubervilliers. Ce livre, écrit par Jacques DESSAIN et publié sous le titre "Aubervilliers à Travers les Siècles - Des Origines aux guerres de Religion" a été présenté en mairie d'Aubervilliers, sous la présidence de Monsieur Jack RALITE, maire de notre ville, le 7 novembre dernier. Plus de 150 personnes assistèrent à cet événement. Depuis ce livre est en vente dans les librairies, au prix de Frs. 60,00. Vous pouvez vous le procurer, en tant que membre de notre Société, au prix de Frs 40,00 à notre local.

Voilà ce que nous avons réalisé ces quatre derniers mois.

La suite... dans notre prochain numéro.

A bientôt.

La Secrétaire  
G. GOULU

## LES PROBLEMES DE L'EAU AU 19<sup>ème</sup> SIECLE

L'eau était fournie de façon naturelle par les ruisseaux suivants :

- Le ru du Montfort : venant de Bobigny, délimitant les territoires d'Aubervilliers et de La Courneuve (3200 m de long à Aubervilliers) ; se jetant dans le Croult à Saint-Denis.
- Le ru du Vivier : (1000 m) né au sud du lycée Henri Wallon, se jetant dans le ru du Montfort.
- Le ru du Goulet : (3800 m) né près du Pont de Stains, suivant les actuelles rues du Goulet et Schaeffer, se jetant dans le ru du Vivier en formant une mare (la mare Cadet).

Les habitants, ont également à leur disposition des puits et des mares. Cette eau a suffi pendant très longtemps à satisfaire les besoins des hommes et des bêtes.

La situation va changer avec le développement de l'industrie grosse consommatrice d'eau, et l'apport de population qu'elle entraîne.

Pour satisfaire les besoins croissants, on creuse d'abord des puits artésiens :

- En 1858, entre la Mairie et l'Eglise.
- Entre 1860 et 1870, la cartonnerie Maricot-Lourdelet qui utilise déjà les eaux du ru du Vivier, en creuse deux.
- En 1893, sur la petite placette au carrefour avenue de la République, rues des Postes et des Ecoles (voir photo).

Cette eau restera toujours très pure, car captée en profondeur. Les puits ordinaires en revanche se polluent et beaucoup devront être comblés à la fin du siècle.

L'industrialisation et l'accroissement de population fait que les rus s'envasent plus vite, il faut les curer plus souvent.

Exemple cet arrêté du Maire du 27 juin 1858 :

"Le Maire de la commune d'Aubervilliers prévient les habitants que le curage du gué de la rue Neuve aura lieu jeudi prochain 1er juillet, et le curage du gué de la rue aux Reines le lendemain... En conséquence, il prie les personnes qui font usage de ces gués de se prémunir contre le manque d'eau..."

Mais il faut également des apports extérieurs d'eau :

- En 1861, la commune commence à être alimentée par de l'eau de Seine (le contrat était prévu pour 99 ans !).
- Seulement elle n'arrive pas partout et pas dans les habitations. C'est pourquoi "... M. Astine qui tient un débit de charbon de terre et de bois, passage de la Goutte d'Or dans la Cité Demars est autorisé à débiter de l'eau potable dans l'étendue des cités et sur la route de Flandre. Il pourra le faire au moyen d'un tonneau attelé d'un cheval..." (arrêté du Maire en 1866).
- En 1885, la compagnie des eaux propose de fournir provisoirement l'eau de l'Ourcq qui serait puisée dans le canal Saint-Denis près du Landy.

Le conseil municipal proteste ; l'eau a passé par Paris, traversé Aubervilliers où les usines déversent leurs déchets (l'eau est plus polluée encore que celle de la Seine) ; la circulation est intense sur le canal et les péniches à vapeur, les roues à aubes agitent l'eau et remuent la vase du fond. D'accord pour l'eau de l'Ourcq, mais que la prise soit à Pantin ou mieux à Bobigny... Il faudra de longs mois pour qu'une machine installée sur le canal de l'Ourcq fonctionne et les habitants des 4 Chemins signent en novembre 1885 une pétition au sujet des eaux qui parfois font défaut et sont la plupart du temps malsaines. Finalement, une machine prenant l'eau de la Marne à Neuilly-sur-Marne sera installée vers 1890.

Mais cette alimentation est insuffisante et la plus grande quantité est puisée dans la Seine, à St Denis (en aval de Paris!). Et c'est ainsi qu'une épidémie de choléra débuta à Aubervilliers, en 1892. Elle prit naissance dans le quartier du Landy où passaient les canalisations d'eau venant de St Denis. Parmi les décisions prises suite à cette épidémie, il y eut celle de construire le puits artésien au coin de la rue des Postes et de la rue des Ecoles.

Pour l'utilisation de cette eau, les bornes-fontaines furent un progrès.

En 1879, 10 bornes-fontaines sont mises en service :

"Car la population ouvrière et nécessiteuse ne peut se procurer l'eau potable indispensable..." (Extrait des délibérations du Conseil Municipal).

Si elle peut s'approvisionner plus facilement, la quête de l'eau est encore une grande corvée ; les revendications de la population portent bien souvent sur l'installation d'une borne-fontaine plus près de chez eux. En 1900, il y en aura 42 dans les rues.

Les points d'eau s'installent aussi dans les cours des immeubles collectifs, mais peu nombreux sont les appartements possédant l'eau courante.



En bas, à droite, on aperçoit le puits artésien, creusé en 1893  
au coin de la rue des Ecoles et de la rue des postes

Cette installation de bornes-fontaines amena forcément un règlement. Le voici :

Le Maire d'Aubervilliers arrête :

- Article 1  
Le stationnement des voitures, tombereaux, brouettes, les dépôts de tonneaux, baquets, vases... sont formellement interdits autour des bornes-fontaines.
- Article 2  
Il est défendu de laver le linge, out tout autre objet aux abords des bornes-fontaines ; il est également défendu d'y déposer des ordures et immondices.
- Article 3  
Il est défendu de provoquer l'écoulement sans utilité, de prendre l'eau pour la vendre ou l'employer à des usages industriels et de la recueillir aux bornes-fontaines avec des vases ou récipients d'une capacité de plus de 25 litres.

Aubervilliers, le 27 octobre 1883



Sur cette photo de la place de la mairie au début du siècle, on voit une borne-fontaine, en bas, à gauche

Par ailleurs, quelques établissements vont répondre à des besoins particuliers en eau :

- Les lavoirs  
en 1895, il en existe 7
- Quelques établissements de bains, comme celui autorisé en 1875:

Le Maire d'Aubervilliers Arrête :

- Article 1

Monsieur Mollet est autorisé à ouvrir un établissement de bains chauds et froids  
62, rue du Moutier.

- Article 2

Il devra veiller à ce que conformément aux directives du plan joint, les sexes soient constamment séparés.

- Article 3

Les garçons et femmes de service devront s'assurer pendant la durée des bains que les baigneurs n'éprouvent aucune défaillance et ne se laissent point aller au sommeil.

Fait à Aubervilliers, le 30 mars 1875

Pour terminer faisons un état comparatif de l'approvisionnement en eau à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle :

	<b>Pourcentage des maisons</b>		
	Ayant une concession d'eau	Ayant seulement un puits	N'ayant ni concession d'eau ni puits
Aubervilliers	18,70%	40,60%	30,70%
Neuilly	83,80%	10,60%	5,60%
Arrondissement de Saint-Denis	52,20%	31,80%	16,00%

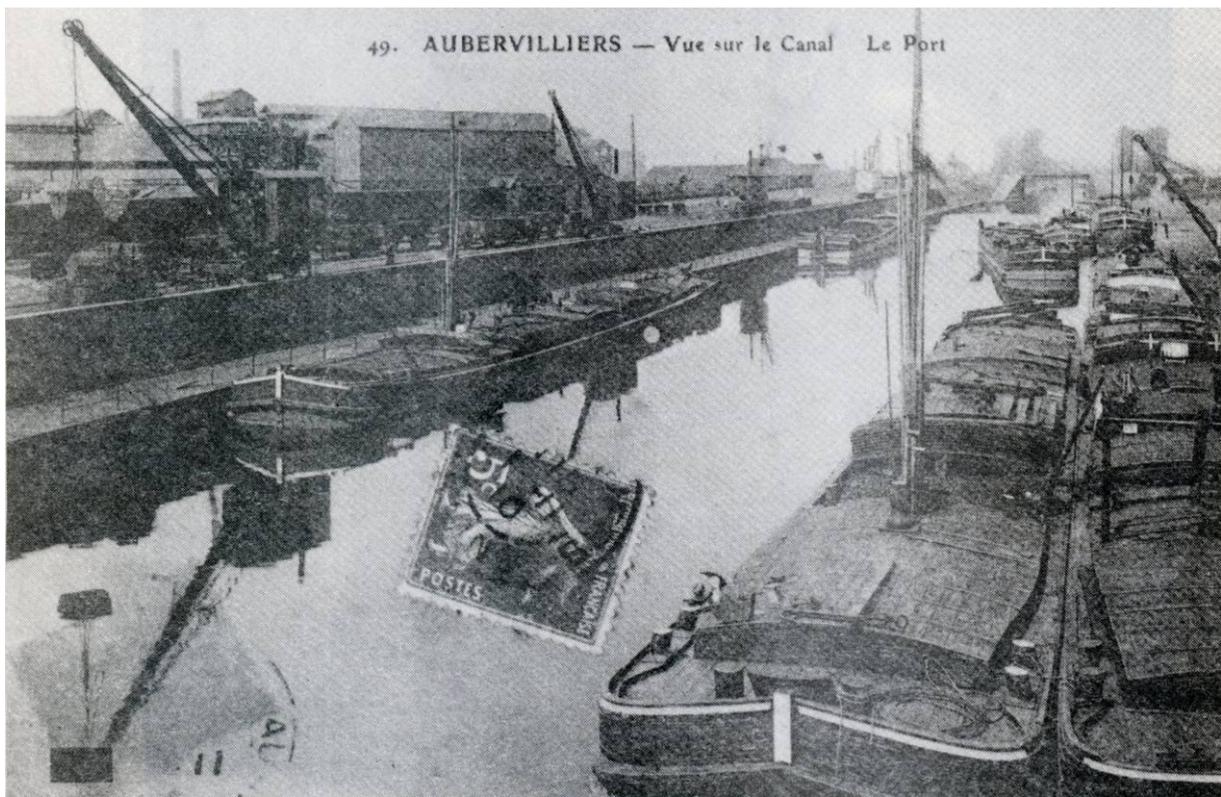


Le dernier vestige des lavoirs d'Aubervilliers, rue André Karman (Démoli en 1985)

Plus de 71 % des demeures d'Aubervilliers n'ont donc pas l'eau courante. Notre commune apparaît comme la ville la moins bien équipée de l'arrondissement de Saint-Denis, même avant Saint-Denis et Saint-Ouen.

Gisèle GOULM

D'après un cahier présenté lors de l'exposition "Aubervilliers au 19<sup>ème</sup> siècle"



Voilà où la Compagnie des Eaux voulait puiser l'eau en 1885

## **LES ALLUMETTES**

### **I - CREATION ET EXTENSION :**

L'installation d'une entreprise ne peut se faire sans l'application de certaines règles. Il faut afficher pour le moins un avis d'enquête, c'est ce que fit Gustave Désiré ARGENCE un certain jour de juin 1867 pour la création d'une fabrique d'allumettes, au 124 rue du Vivier (rue Henri Barbusse actuellement). Par ordonnance royale de 1831 et jusqu'au 19 décembre 1917, les manufactures d'allumettes étaient soumises aux formalités d'enquête et de contrôle prescrits par le décret impérial de 1810 pour les établissements susceptibles d'être "dangereux, incommodes ou insalubres".

L'autorisation d'exercer demandée par Madame Delabarre le 12 septembre 1867 lui fut accordée pour 5 années renouvelables.

La fabrique, si on se réfère à un texte daté du 10 mai 1874, signé par le tribunal siégeant en Commission d'Expropriation devait être fort sommairement construite et outillée. Monsieur DHEU le premier directeur en date du groupement des Manufactures de "Pantin- Aubervilliers" ne devait jamais s'attarder longtemps à Aubervilliers, car il ne fit aucune amélioration avant que la direction générale des Manufactures de l'Etat succède à la Compagnie Fermière. Le 1er janvier 1890, la décision est prise de reconstruire entièrement la fabrique et de l'agrandir par la même occasion.

La réalisation, bien qu'autorisée par la préfecture de Police fin 1895, est ajournée rapidement car entre cette date et 1900 diverses parcelles de terrain sont achetées en bordure sud portant le domaine à plus, de 14 000 m<sup>2</sup>. Une nouvelle autorisation d'extension est accordée en 1900, promulguée par la loi du 5 février 1901.

Le premier coup de pioche retentira seulement à l'automne 1902. Pendant la durée des travaux, le personnel est replié progressivement sur la fabrique de Pantin (avenue Jean Jaurès, rue Marguerite).

La première machine démarre le jeudi 4 août 1904, remplaçant, au dire de Monsieur Henri Vallet chef de section honoraire "un équipement suranné et à bout de souffle". Cette fabrique, malgré la modernisation des murs et du matériel ne bénéficiait pas d'un entourage accueillant si l'on peut dire. Son voisin le plus proche, appelé "Cité des Joyeux", ressemblait plutôt au genre bidonville. Les chiffonniers côtoyaient les mauvais garçons en mal d'asile. Un calme "relatif" y régnait cependant grâce à la poigne d'un gardien hors du commun.

Cette nouvelle manufacture était particulièrement dense en bâtiments avec un ensemble de constructions en forme de U avec aux extrémités les pavillons d'accueil. A l'époque la cheminée était considérée comme une des plus belles d'Europe. Malgré ces nouvelles constructions, la fabrication d'allumettes est rapidement à l'étroit. En 1908, nouvelle acquisition d'un terrain au sud, portant le domaine à 2 hectares. En 1912, nouvel achat de 3 hectares vers l'est, la manufacture dispose alors de 5 hectares soit presque tout le lieu-dit "La Motte". Le doublement de la fabrique envisagé, entraînant la suppression de celle de Pantin-Edouard Vaillant capote avec la rentrée des congés de 1914<sup>1</sup>. C'était la mobilisation générale.

Malgré la guerre de 14-18 plusieurs bâtiments sont construits. En 1915 un vaste hangar à deux étages où l'on fabrique les tiges, est monté d'urgence. En 1922, les bâtiments nommés S, T, U et U' sont construits, ils abriteront des fabrications diverses dont le "Tison" à partir de 1931-1932.

La remise au domaine public de 2 hectares intervint en 1926. Le terrain est occupé par les PTT déjà occupants précaires.

Ramené à 3 hectares, d'autres ateliers continuent à se créer, ce seront les ateliers Y, Y' et Y" montés en 1934. Le parc à grumes sera adjoint en 1956, et en 1957 un grand magasin R' de plus de 3000 m<sup>2</sup>, à grande capacité de stockage sera édifié. Le magasin mis en service le 2 juin 1958 annoncera la fermeture de la manufacture d'allumettes de Pantin-Edouard Vaillant. Le dernier chantier sera assorti d'un nouveau garage central baptisé L et de modernes soutes à charbon. Une installation sanitaire moderne remplace l'antique bâtiment des douches.

Bien qu'ayant acheté en 1956 près de 6000 m<sup>2</sup> de terrains en friche, la manufacture d'Allumettes d'Aubervilliers vit ses derniers jours. Ces derniers terrains achetés seront revendus à l'OPHLM d'Aubervilliers qui étendra ainsi la Cité Presles contiguë à la manufacture.

Claude FATH

A suivre : 2<sup>ème</sup> chapitre : Les Fabrications

---

<sup>1</sup> A l'époque quelques "privilégiés" pouvaient se permettre de prendre des congés (bien entendu non payés).



Sortie des ateliers de la Manufacture d'Allumettes

## **LA SOCIETE D'HISTOIRE ET DE LA VIE A AUBERVILLIERS SE PRESENTE...**

### *ELLE PROPOSE A TOUS...*

- la consultation de documents (articles, photos, livres, plans, etc.) à son siège
- des renseignements, dans la mesure de ses possibilités, sur les faits concernant Aubervilliers, sur les recherches possibles (elle a déjà aidé la Municipalité, des étudiants, des enseignants...)
- des exposés sur des sujets variés touchant à l'histoire de notre localité
- des visites en autocar dans un quartier pour en étudier la vie, le passé, l'avenir (ont déjà eu lieu : les visites des Quatre-Chemins et du Landy - en préparation : les chemins pour aller à St Denis)
- sont également à l'étude des projets pour organiser des sorties à caractère historique dans la région parisienne ou au-delà, pour élargir notre champ de vision

### *ELLE A BESOIN DE VOUS POUR...*

- nous faire part de vos souvenirs sur tel ou tel événement qui vous a paru important à Aubervilliers, sur la manière dont on vivait, etc.
- nous prêter des documents : photos, quittances, actes notariés, vieux journaux, livrets scolaires, militaires (périmés), bulletins de paie, etc. Après photographie ou photocopie, ils vous seront restitués
- nous donner de vieux outils, objets, ustensiles, datant du début du siècle

**DU 15 FÉVRIER AU 31 MARS**  
**LA VILLE D'AUBERVILLIERS**  
*PRÉSENTE:*

**UNE EXPOSITION**  
*OBJETS ET DOCUMENTS ORIGINAUX DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE*  
**UNE SÉRIE DE DÉBATS**

AVEC ALAIN CROIX, GUY LEMARCHAND, CATHERINE LERY, MAURICE GENTY, FRANÇOIS HINCKER, DENIS MANUEL, FRÉDÉRIC ROBERT, MICHEL VOVELLE, BRUNO PERBOST, CATHERINE ROBERT, CLAUDE MAZURIC, ANDRÉ STIL, JEAN NECRONI, PIERRE LENOËL, JEAN HÉBRARD, THIERRY GINESTE.

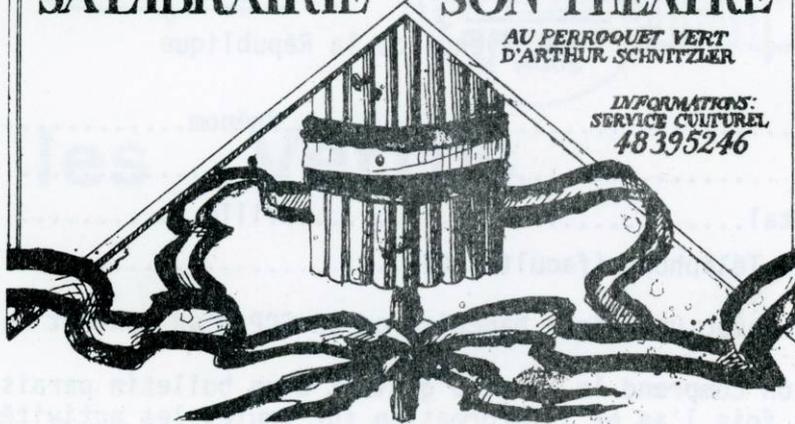
*AU*  
**CAFÉ**  
*DE LA*  
**LIBERTÉ**

*RECONSTITUTION D'UN CAFÉ RÉVOLUTIONNAIRE*  
 AU 2 RUE ÉDOUARD POISSON, ENTRÉE THÉÂTRE DE LA COMMUNE

**SES BOISSONS SON BANQUET**  
**SALIBRAIRIE SON THÉÂTRE**

*AU PERROQUET VERT*  
 D'ARTHUR SCHNITZLER

*INFORMATIONS:*  
 SERVICE CULTUREL  
 48 39 52 46



## Renseignements pratiques

Adresse : 68 avenue de la République

10ème étage (au fond à droite)

Permanence : tous les lundis de 14h à 18h30 (sauf en période de vacances scolaires)

### ADHESION OU PREADHESION

à adresser à la Société de l'Histoire et de la Vie à Aubervilliers

68, avenue de la République

NOM.....Prénom.....

Adresse .....

Code Postal..... Ville.....

Numéro de téléphone (facultatif) .....

A envoyer avec un chèque bancaire ou un CCP d'un montant de Frs 40,00

L'adhésion comprend le service gratuit d'un bulletin paraissant deux ou trois fois l'an et l'information sur toutes les activités de la Société.

## Table des matières

<b>LES PROBLEMES DE L'EAU AU 19<sup>EME</sup> SIECLE .....</b>	<b>3</b>
<b>LES ALLUMETTES .....</b>	<b>9</b>
I - CREATION ET EXTENSION : .....	9
<b>LA SOCIETE D'HISTOIRE ET DE LA VIE A AUBERVILLIERS SE PRESENTE.....</b>	<b>12</b>
<b>RENSEIGNEMENTS PRATIQUES.....</b>	<b>14</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>15</b>